
COVID 19 – Flash Europe et International n°7

8 avril 2020



Point de situation dans l'Union européenne

Pas (encore) d'accord des ministres des Finances sur des mesures nouvelles

1/ Après de vifs débats, l'Eurogroupe (élargi) ne s'entend finalement pas sur des mesures supplémentaires

Les 27 Ministres des Finances doivent se retrouver le jeudi 9 avril après un premier échec de négociations sur des mesures nouvelles.

Certains Etats considèrent que si l'Union européenne a déjà fait beaucoup (cf. [compilation](#) des mesures), l'ampleur de la crise nécessite une réponse européenne encore plus ambitieuse.

Les débats se poursuivront sur l'instauration d'un mécanisme de mutualisation de la dette (euro bonds) ou d'un fonds européen de solidarité, auquel s'opposent l'Allemagne et les Pays-Bas ainsi que le Danemark, l'Autriche, la Suède et les pays baltes.

Ces désaccords n'ont pas permis de boucler les autres initiatives qui devaient être validées :

- **L'activation de deux lignes de crédit du Mécanisme européen de stabilité (240 Mds d'euros)**. Le pays bénéficiaire devra orienter exclusivement l'aide vers la lutte contre le Covid et le soutien immédiat à l'économie tout en s'engageant à poursuivre une politique budgétaire saine. Les Pays-Bas soutiennent toujours l'imposition de conditions plus strictes à cette facilité (réformes structurelles).
- **La mobilisation accrue de la Banque européenne d'investissement (200 Mds d'euros)**. La BEI créera un fonds paneuropéen de 25 Mds d'euros capable de fournir des garanties à hauteur de 200 Mds d'euros. Evoquée, l'augmentation de capital de la BEI ne fait pas encore l'unanimité.
- **L'instauration d'un instrument temporaire SURE de réassurance chômage (100 Mds d'euros)**. Cet instrument deviendra actif quand la Commission recevra la garantie des 27 Etats membres.

La France propose la mise sur pied d'un fonds européen de solidarité destiné aux 27, contrairement au MES. Actif pendant 5 ans, ce fonds émettrait de la dette à moindre coût pour permettre à l'économie européenne de repartir par le biais d'investissements stratégiques dans des secteurs clés : la santé, « *les filières industrielles les plus menacées* » (aéronautique, tourisme, automobile), les nouvelles technologies...

Ce fonds ne concernerait que la dette émise dans le futur, chaque pays demeurant responsable de la dette déjà émise. Il aiderait surtout les pays les plus touchés, qui rembourseraient uniquement à hauteur de leur contribution. Selon la France, il devrait être financé par des émissions conjointes et solidaires (euro bonds) ou, si la question est trop sensible, à hauteur du PIB de chaque pays, voire par de nouvelles taxes européennes.

2. Vers une stratégie de sortie de crise coordonnée au niveau européen

Les Vingt-sept avaient demandé à la Commission de préparer « les mesures nécessaires pour revenir à un fonctionnement normal de nos sociétés et de nos économies et à une croissance durable, en intégrant notamment la transition écologique et la transformation numérique, et en tirant tous les enseignements de la crise ». **Cela passera par une stratégie de sortie coordonnée, un vaste plan de relance et des investissements sans précédent.**

Ursula présentera le 15 avril des premières orientations en ce sens. A noter que deux Etats membres n'ont pas attendu : Autriche et Danemark, ont déjà présenté leurs propres plans de sortie.

3/ La Commission européenne étend le cadre temporaire sur les aides d'Etat

Afin de permettre aux pays d'aider leurs entreprises, la Commission a créé de nouvelles exemptions des règles concernant les aides d'Etat pour:

- Soutien à la R&D (subventions directes, avances remboursables, avantages fiscaux, primes)
- Soutien à la construction et à l'extension des installations d'essai (médicaments, vaccins, traitements, équipements médicaux, respirateurs).
- Soutien à la production de produits utiles pour lutter contre la pandémie.
- Soutien ciblé sous forme de report du paiement des impôts et/ou de suspension des cotisations de sécurité sociale (dans les secteurs et régions les plus touchés).
- Soutien ciblé sous forme de subventions salariales pour les employés.

Les États membres pourront ainsi accorder des prêts à taux zéro, des garanties sur des prêts couvrant 100% du risque ou de fournir des fonds propres jusqu'à 800 000 euros par entreprise.

La modification du cadre temporaire sera en place jusqu'à fin décembre 2020.

4/ Exonération temporaire des droits de douane et de la TVA sur l'importation de matériel médical

La Commission entend rendre plus accessibles les dispositifs médicaux et équipements de protection importés de pays tiers. La décision s'applique rétroactivement pour les importations effectuées à partir du 30 janvier 2020 jusqu'au 31 juillet 2020 et pourra être prolongée si nécessaire.

5/ Vers un prolongement des mesures de restriction de voyages non essentiels vers l'UE ?

« Des discussions sont en cours sur une possible prolongation de la fermeture des frontières extérieures de l'UE au-delà de Pâques » selon Ursula von der Leyen.

La décision de 'fermer' les frontières extérieures de l'UE relève toutefois des États. Tous, à l'exception de l'Irlande, appliquent depuis le 17 mars cette mesure.

6/ La BEI fournira jusqu'à 8 milliards d'euros à 100 000 PME européennes

La Commission a débloqué 1 milliard d'euros du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), qui servira de garantie au Fonds européen d'investissement (FEI). Le FEI pourra ainsi émettre des garanties spéciales pour inciter les banques et autres prêteurs à fournir des liquidités à au moins 100 000 PME touchées par l'impact économique de la pandémie, pour un financement disponible estimé à 8 milliards d'euros. L'argent pourra être versé aux PME dès le mois d'avril.

Derniers développements chez nos grands partenaires



6 avril : le gouvernement a confirmé une nouvelle aide au crédit pour les PME. L'État assumera le risque de défaillance pour les prêts jusqu'à 500 000€ pour les entreprises de 11 à 49 salariés et 800 000€ pour les entreprises de plus de 50 salariés. La durée des prêts est fixée à 10 ans, dont 2 ans sans remboursement.

Reprise de l'activité : les entreprises allemandes reprennent lentement leur activité en Chine. C'est le résultat d'une enquête publiée le 2 avril par les Chambres allemandes du commerce extérieur (AHK) en Chine auprès de 300 entreprises allemandes. Une entreprise allemande sur six déclare avoir retrouvé son niveau d'activité d'avant crise. Néanmoins, la majorité s'attend à des pertes considérables au cours du premier semestre 2020. Deux tiers prévoient une baisse à deux chiffres de leurs recettes.

BMW prolonge le gel de sa production en Europe et aux États-Unis jusqu'au 30 avril : BMW espérait une reprise le 19 avril. Raison de cette prolongation : la chute des ventes due à la fermeture des concessionnaires automobiles. 80 % des points de vente en Europe ont été fermés, aux États-Unis environ 70 %. La production de composants BMW en Allemagne se poursuit pour approvisionner la production en Chine.



Stratégie de sortie ou de « *coexistence avec le virus* » : possible réouverture graduelle de certaines activités industrielles à partir du 16 mai.

A cet égard, le ministre de la santé a assorti cette sortie de crise de **5 mesures** :

- Usage obligatoire de masques.
- Distanciation sociale à respecter dans les espaces publics et au travail.
- Mise en place d'hôpitaux dédiés spécialement aux malades du Covid-19.
- Renforcement des réseaux locaux de santé pour la prise en charge des malades (à partir de la phase de test jusqu'au traitement) et organisation des tests à grande échelle sur la population.
- Création d'une App sur base de l'exemple de la Corée du Sud afin de localiser les mouvements des infectés diagnostiqués, 48 heures avant leur infection. Cette App facilitera également la télé-médecine.



3 avril : le « *Department for Business, Energy & Industry Strategy* » a annoncé la mise en place d'un fond de £20 M dédié au financement de projets d'innovation et de recherche pouvant contribuer à la résilience du Royaume-Uni à la crise du Covid-19 et à d'autres crises similaires à l'avenir. Cela passerait, entre autres, par le développement de nouvelles modalités de travail ou encore le renforcement des industries agroalimentaire, de transport et des services.



Renforcement du soutien pour plus de 670 millions de personnes à faible revenu.

Entre mars et juin, la subvention mensuelle temporaire sera doublée dans le cadre du mécanisme d'augmentation des prestations sociales en proportion des hausses de prix. Les personnes en difficulté seront couvertes par des plans de protection sociale et de soutien au travail (ex : plan d'allocation de subsistance).

Plusieurs mesures ont été mises en place pour **stabiliser les investissements étrangers en Chine** (ex : aide à la reprise des opérations).

Point de vigilance : l'exportation de produits liés à la lutte contre le Covid-19 doit désormais être accompagnée d'un document électronique certifiant que les standards du pays de destination sont respectés (kits de test, masques, vêtements de protection, respirateurs, et les thermomètres infrarouges). Le gouvernement chinois s'engage également à mener des enquêtes et à imposer des pénalités pour les exportations de produits médicaux de la mauvaise qualité.

Les **exportations chinoises** ont baissé de 17 % en février.

Selon Trivium China, si l'activité économique revenait à la normale d'ici fin juin, la **croissance du PIB chinois** devrait être avoisiner 2,9%. En revanche, si le taux de reprise de l'activité était de 80%, la croissance du PIB deviendra négative (-3,6%).



701 000 emplois ont été supprimés, mettant fin à une baisse ininterrompue depuis neuf ans. Le taux de chômage passe en un mois de 3.5 à 4.4 %, du jamais vu depuis 1975. Le secteur des loisirs et de l'hôtellerie-restauration a licencié en masse (459 000 emplois). Les secteurs du commerce de détail et de la construction licencient également.

Oxford Economics prévoit la perte de 27,9 millions d'emplois d'ici fin mai, et un taux de chômage de 16 %. Cela équivaldrait à la **disparition du nombre d'emplois créés depuis la fin de la crise économique de 2008-2009**.

Les autorités américaines débattent d'un **possible confinement national** car les disparités en la matière perdurent. Plusieurs Etats, comme la Dakota du Sud, n'imposent pas de confinement à domicile, invoquant la faible densité de population sur leur territoire pour se différencier des mesures prises dans les zones urbanisées du pays.

Le fort ralentissement de l'activité économique causé par la pandémie a conduit à la **perte d'au moins un quart de l'économie américaine (29%)** selon *Moody's Analytics*. Les économistes concluent qu'il n'y a aucun précédent d'un arrêt des activités commerciales d'une telle échelle dans l'histoire économique des Etats-Unis. Si les restrictions prises devaient se poursuivre jusqu'en juin, 75% du PIB des Etats-Unis disparaîtrait.